

Les subsides

série d'autres augmentations de tarif qui ne nous ont pas été communiquées. Nous ne connaissons pas toutes les conséquences des augmentations de coût que les Canadiens devront supporter. Le plus triste c'est que le gouvernement nous impose une augmentation des tarifs postaux au moment même où il nous demande de supporter des réductions continues du service.

Cette détérioration du service est si radicale que les habitants des régions rurales s'en insurgent. Ils déclarent qu'ils ne vont pas permettre qu'on sabote le service sur lequel ils comptent et qui fait partie de la vie communautaire. Les habitants des villes se plaignent: «Arrêtez de nous défavoriser; cessez de nous imposer les superboîtes». Les Canadiens en général désirent un service postal fiable. Ils veulent que leur courrier arrive à temps. Ils préfèrent utiliser la Poste plutôt que les messageries.

Bref, le plan que la Société canadienne des postes a présenté et que le gouvernement a appuyé jusqu'à maintenant prévoit une augmentation des tarifs postaux et une réduction constante des services. C'est désastreux pour les Canadiens ordinaires. Il est temps que le Parlement envoie un message au gouvernement pour lui dire qu'on ne tolérera pas de tels services postaux. Il faut repartir de zéro et repenser complètement le plan.

M. Murphy: Madame la Présidente, c'est un plaisir pour moi de faire quelques remarques dans ce débat. Je voudrais d'abord remercier le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Keeper) d'avoir présenté sa motion. C'est un débat très actuel parce que de nombreux Canadiens s'inquiètent des services fournis par la Société canadienne des postes et de la direction dans laquelle le gouvernement semble s'engager. Je le remercie également d'avoir soulevé la question de cette façon. Cela permet aux ministériels de voter en fonction de ce qu'ils pensent des Postes et de leur rôle sans être contraints à un vote de défiance à l'égard du gouvernement. Il s'agit d'une distinction très importante grâce à laquelle les responsables de la réforme parlementaire ont voulu donner de nouvelles perspectives aux députés. Nous ne sommes plus tenus de respecter rigoureusement la ligne du parti. Dans des cas comme celui-ci, nous pourrions voter selon nos convictions sans critiquer par le fait même les actes du gouvernement.

J'ai une question à poser au député. Lui qui a voyagé dans tout le pays au nom du caucus du NPD, comment définit-il les préoccupations essentielles des Canadiens? Les gens s'inquiètent-ils surtout de l'augmentation rapide des coûts du service postal ou n'ont-ils plus confiance dans les Postes, à cause de la détérioration du service, pour leur livrer le courrier dans des délais appropriés?

M. Keeper: Madame la Présidente, c'est surtout la détérioration du service qui tracasse les Canadiens. Ils souhaitent que le gouvernement se penche sérieusement sur le fonctionnement des Postes et qu'il repense le service de manière à recevoir leur

courrier à temps et être servis de façon équitable. Ils veulent que le gouvernement mette au point un programme de financement du service. Toutefois, ils tiennent tout d'abord à ce que le gouvernement reconnaisse le caractère essentiel du service postal et la responsabilité qui lui incombe de le rendre efficace. Il ne suffit pas, selon eux, que le gouvernement équilibre le budget des Postes sans se soucier de la qualité du service. La responsabilité du gouvernement ne s'arrête pas là. Il doit offrir un service tout en assurant son financement grâce à des recettes suffisantes.

M. Felix Holtmann (Selkirk—Interlake): Madame la Présidente, je prends la parole aujourd'hui en tant que président du comité permanent de l'administration gouvernementale pour traiter de la motion du député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Keeper). Au départ, je ne puis que condamner l'initiative du député.

Des voix: Oh, oh!

M. Holtmann: Je vais expliciter les raisons pour lesquelles je condamne sa motion. De toute évidence, le député se moque de la Chambre. Il y a une semaine, quelqu'un ayant proposé une motion analogue, lui et les siens ont fait de l'obstruction systématique. Ils ont tout à fait gaspillé une journée réservée à l'opposition. S'étant munis d'une motion analogue, ils ont présenté des pétitions et ont parlé d'à peu près n'importe quoi, de façon à ne pas avoir à présenter la motion. Voilà ce qu'ils ont fait la semaine dernière. Que signifie cette initiative du député de Winnipeg? Quelle fin vise-t-il? Ne serait-ce que pour ce seul motif, nous devons condamner l'initiative d'aujourd'hui.

M. Keeper: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. J'éprouve du plaisir à entendre l'argumentation vigoureuse de mon honorable collègue. Cependant, je me demande si la présidence ne pourrait pas nous éclairer, car je me demande si en l'occurrence le député utilise un langage tout à fait parlementaire quand il dit que je me moque de la Chambre. C'est peut-être pousser un peu trop loin la fleur de rhétorique.

La présidente suppléante (Mme Champagne): Sans doute le député de Selkirk—Interlake (M. Holtmann) saura-t-il gré à la présidence de lui rappeler qu'il doit traiter de la motion dont la Chambre est saisie aujourd'hui, et non d'événements survenus la semaine dernière.

M. Holtmann: Madame la Présidente, je vais m'efforcer de m'abstenir de revenir là-dessus.

J'aimerais dire un mot de la Société canadienne des postes et des événements qui ont abouti à son établissement. Réfléchissons-y une minute. Par le passé, le service postal était souvent interrompu. Avant que je ne sois élu député, il y avait des grèves et des interruptions du service postal à peu près tous les huit mois. Il y avait beaucoup de problèmes. J'imagine que les députés néo-démocrates se rangent d'un seul côté, soit celui des grévistes. Ils ne songent jamais au fardeau que Postes Canada doit assumer et qui paiera la note.